

DE LA DÉMOCRATIE  
À LA DÉMOCRATURE FAMILIALE  
EN AFRIQUE

107

**E**n Afrique, on est passé d'un léger vent démocratique dans les années 1990 à la formation de puissantes démocratures qui s'enkystent au pouvoir, entourées de premiers cercles familiaux et claniques. À la chute du mur de Berlin, les autocrates africains, soutenus par les anciennes puissances coloniales, tout particulièrement la France, ont su se réinventer pour se maintenir au pouvoir. Des conférences nationales ont momentanément déboulonné certains d'entre eux, au profit de technocrates profilés Banque mondiale. C'est l'ancien président d'obédience marxiste-léniniste Mathieu Kérékou qui a initié, en mars 1990, cette assemblée populaire. Ces grandes palabres africaines ont suscité beaucoup d'espoirs. Sans doute trop. Elles devaient assurer une transition vers le multipartisme et la démocratie. Bien que « souveraines », ces conférences nationales demeurèrent, pour l'essentiel, des espaces publics de parole et d'exorcisme collectif, sans lendemain.

La carrière de Kérékou est emblématique de cette période. Arrivé au pouvoir par un coup d'État en octobre 1972, cet ancien major de l'armée française passe d'abord dix-huit ans à la tête de la République du Dahomey qu'il transforme en République populaire du Bénin. À l'issue de la conférence nationale, il est battu à l'élection présidentielle de 1991 par l'économiste Nicéphore Soglo. Mais l'incroyable Mathieu Kérékou revient au pouvoir pour encore dix ans, de 1996 à 2006. Avant de céder démocratiquement la place... Le laboratoire béninois sera vanté comme modèle, au moment du sommet franco-africain de La Baule, le 20 juin 1990. Écrit par Erik Orsenna, le discours de François Mitterrand encourage les pays africains à accélérer leur processus de démocratisation.

*Ma non troppo.* Sans vraiment de conviction. D'ailleurs, un an plus tard, en novembre 1991, au sommet de la francophonie au palais de Chaillot, à Paris, le président français édulcore son propre discours de La Baule en faveur de la démocratie en Afrique, en concédant aux pays africains d'aller « chacun à son propre rythme ». Ce jour-là, à la gauche de François Mitterrand, le président camerounais, Paul Biya, l'écoute religieusement. Vingt-sept ans plus tard, à 85 ans, dont quarante-trois années passées au pouvoir (sept ans comme Premier ministre et trente-six ans comme président), Paul Biya a été réélu, le 7 octobre 2018, pour un septième mandat à la tête de la République du Cameroun. Le temps long du pouvoir africain...

108 Mais comment font-ils, ces « vieux », pour se maintenir aussi longtemps au pouvoir dans des pays aux populations si jeunes ? Sans révolution ? Ils ont beaucoup appris de ce qu'ils appellent entre eux « le théâtre démocratique occidental ». La plupart de ceux qui ont passé plus de trente ans dans leur palais, sans coup férier, sont devenus les meilleurs élèves de leurs professeurs de droit constitutionnel. Ils ont appris à jongler avec les constitutions pour faire sauter toutes les limitations de mandat. Ils ont aussi compris qu'un seul tour de manège à une présidentielle face à plusieurs candidats de l'opposition incapables de s'entendre, c'est mistral gagnant. Et en Afrique, le président est la clé de voûte de tout l'édifice constitutionnel. Il assure la direction effective de l'exécutif en même temps qu'il concentre entre ses mains l'essentiel du pouvoir. Quant au processus électoral lui-même, ces présidents *ad vitam aeternam* le maîtrisent comme un rituel. On n'est plus au temps de Charles D. B. King, qui était entré dans le *Guinness des records* pour l'élection la plus frauduleuse de l'Histoire : il avait été élu en 1927 président du Liberia avec deux cent trente-quatre mille voix alors que le pays ne comptait alors que quinze mille électeurs inscrits. Plus proche de nous, il y a même un président d'Afrique centrale francophone qui s'est esclaffé : « Je n'organise pas des élections pour les perdre ! » Un de ses collègues d'un pays voisin avait expliqué à la radio en lingala (langue vernaculaire) : « Les Blancs veulent qu'on organise des élections pour débloquer l'argent. On va leur faire des élections. » Caricatural ? Sans doute. Des alternances démocratiques ont lieu dans de nombreux pays africains (Ghana, Sénégal, Bénin, Nigeria...) sans violence ! On ne soulignera jamais assez la diversité de l'Afrique, kaléidoscope autant politique qu'économique.

Mais revenons à la livraison « clé en main » de certaines constitutions et institutions des anciennes puissances coloniales. Il y a pile dix ans, dans un numéro de *Pouvoirs* consacré à la démocratie en Afrique, le

constitutionnaliste Jean du Bois de Gaudusson ne laissait pas de place au doute. « On ne saurait ignorer les ressemblances textuelles, les recopies d'articles de constitution, la reprise de systèmes forgés ailleurs, les conditions d'élaboration des nombreux régimes aboutissant à de véritables "copier-coller" », déroulait le professeur. Il étayait ainsi son propos : « Nombre de lois fondamentales adoptées au moment des indépendances apparaissent comme des textes miroirs de constitutions en vigueur au nord et plus spécialement dans les anciennes métropoles, reprenant, volontairement ou contraints et forcés, tout un dispositif institutionnel, une série de dispositions juridiques ou encore, ceci n'excluant pas cela, des modèles types d'institutions. Cette situation illustre la permanence du facteur externe qui est un des traits de l'histoire africaine. »<sup>1</sup>

Sans doute pour ne pas injurier l'avenir, Jean du Bois de Gaudusson relevait, dans la foulée, que ce copier-coller de constitutions d'un autre monde n'enlevait rien au choix des gouvernements africains en faveur des « valeurs et principes universels de la démocratie ». Ces gouvernements l'avaient même inscrit dans le marbre de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance en janvier 2007. Mais pour certains avec des « formes d'expression de la démocratie [qui] doivent s'inscrire dans les réalités et spécificités historiques, culturelles et sociales de chaque peuple », comme le précisait, dès novembre 2000, la déclaration de Bamako, adoptée par les États et gouvernements de la francophonie.

Une démocratie à l'africaine alors ? Avec ses « spécificités historiques, culturelles et sociales ». Dans le même numéro de *Pouvoirs*, c'est le chercheur Patrick Quantin qui tente de répondre à ce lien supposé entre démocratie et cultures africaines<sup>2</sup>. Il se penche sur « le mythe d'un âge d'or précolonial » où auraient existé des communautés démocratiques. « Au Ghana, par exemple, les Akans considéraient que le pouvoir d'un dirigeant découlait du peuple et était seulement délégué par celui-ci. » À l'issue de sa réflexion, Quantin finit par développer la notion de « régimes hybrides », qui sont, « pour l'expert, des cas ambigus [...], selon leurs gouvernants, de vraies démocraties et, pour les oppositions, de vrais autoritarismes ». On n'a pas vraiment avancé : « Le passage au multipartisme n'avait pas entraîné le remplacement des dirigeants de l'époque autoritaire. » Et l'opposition est confrontée à un double

109

1. Jean du Bois de Gaudusson, « Le mimétisme postcolonial, et après ? », *Pouvoirs*, n° 129, 2009, p. 47.

2. « La démocratie en Afrique à la recherche d'un modèle », *ibid.*, p. 65-76.

barrage: « L'organisation et le déroulement même des scrutins et celui, plus insidieux, de la limitation des libertés civiles et politiques qui s'étend en amont et en aval des élections. À ce jeu, les présidents autoritaires des années 1980, reconvertis en démocrates par "convenance" dans les années 1990, sont passés maîtres dans le maquillage de l'autoritarisme. »

Invité dans ce même exercice de style, le politologue Jean-François Bayart rappelle que le rapport de la démocratie à la tradition est également inséparable de l'inégalité sociale: « Les aînés et les cadets, les hommes et les femmes, les anciens esclaves ou hommes libres [...], un catholique, un pentecôtiste, un musulman d'obédience wahhabite ou confrérique, ne partageront pas une vision ou une appréciation normative unique de la coutume<sup>3</sup>. » Et l'inégalité sociale conduit tout droit en Afrique au népotisme.

110

#### LE POUVOIR, C'EST LA FAMILLE

Depuis 1990, la tendance lourde dans de nombreux pays africains est l'enfermement des autocrates au pouvoir avec leur premier cercle familial. Ils gèrent leur « Afrique de jour » comme une « démocratie Potemkine » en maîtrisant tout le processus électoral pour échapper à toute alternance démocratique. La réalité du pouvoir et les décisions se prennent dans l'oralité d'un premier cercle clanique. C'est l'« Afrique de nuit ». Les successions dynastiques ont ainsi pris un coup de jeune sur le continent dès le début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le 17 janvier 2001, Joseph Kabila est adoubé par toute la communauté internationale pour devenir président de la République démocratique du Congo après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré Kabila. Paniquées par le vide politique de ce pays-continent de quatre-vingts millions d'habitants, les puissances tutélaires du pays (Belgique, États-Unis, France) ont jeté leur dévolu sur « monsieur fils » avec cet argumentaire, toujours exprimé à l'époque aux journalistes en « off »: « On est en Afrique: la famille, ça compte. La nomination de Joseph Kabila, dont le père vient d'être assassiné, ne sera pas contestée... » Dix-huit ans plus tard, Joseph Kabila est toujours au pouvoir, en première ligne ou en faiseur de roi.

Le 4 mai 2005, c'est Faure Gnassingbé qui succède au Togo à son père, Gnassingbé Eyadéma. Quatre mois auparavant, l'ancien sergent-chef de l'armée française, arrivé au pouvoir par un coup d'État le 13 janvier 1967,

---

3. Jean-François Bayart, « La démocratie à l'épreuve de la tradition en Afrique subsaharienne », *ibid.*, p. 30.

a succombé à une crise cardiaque dans son Boeing 707 qui volait vers Israël, où il se rendait pour y être soigné de problèmes oculaires. Dès décembre 2002, Gnassingbé Eyadéma, déjà malade, avait fait amender la Constitution pour abaisser l'âge d'accession à la présidence de 45 à 35 ans. Stratégie : passer le flambeau à son jeune fils. Élu et réélu jusqu'à son élection contestée d'avril 2015, Faure prévoit lui-même une réforme constitutionnelle pour se représenter en 2020 et 2025. À ce jour, les Togolais n'ont connu qu'une seule famille à la tête de leur pays : les Gnassingbé.

Autre famille régnante, cette fois-ci en Afrique centrale : les Bongo du Gabon. Le 8 juin 2009, Omar Bongo s'éteint dans une clinique de Barcelone, après avoir passé quarante-deux ans à la tête de la République gabonaise. Son fils, Ali Bongo, ministre de la Défense depuis dix ans, lui succède après une élection contestée. En 2016, le nouveau président est réélu face au chef de l'opposition, Jean Ping, qui affirme qu'il est le vrai vainqueur de ce suffrage. Ancien baron du régime d'Omar Bongo et ancien président de la Commission de l'Union africaine, Jean Ping a été le compagnon de Pascaline Bongo, avec laquelle il a eu deux enfants. Sœur d'Ali, Pascaline Bongo a longtemps été au cœur du dispositif financier de l'État, en tant que directrice du cabinet de son père-président, Omar Bongo.

111

En Afrique centrale, d'autres « fils de chef » se préparent. Soutenu par sa mère, l'influente Constancia, Teodoro Nguema Obiang Mangue, surnommé « Teodorín », est en pôle position pour succéder en Guinée équatoriale à Teodoro Obiang Nguema Mbasogo. Déjà vice-président, Teodorín a présidé en novembre 2008 son premier conseil des ministres à la place de son père, fatigué. Pour accéder au pouvoir, le fils chéri de la première dame s'emploie à marginaliser son demi-frère, Gabriel Mbega Obiang Lima, ministre des Mines et des Hydrocarbures, estimé des milieux d'affaires internationaux. En République du Congo, le président Denis Sassou Nguesso a depuis longtemps écarté ses compagnons de route (Pierre Oba, Rodolphe Adada...), qui l'ont aidé à revenir au pouvoir en 1997, au profit de ses enfants Denis Christel Sassou Nguesso, le vrai patron de la filière pétrolière, et Claudia, ainsi que de ses neveux, en particulier Jean-Dominique Okemba, dit « JDO », le patron des services secrets.

Ces logiques dynastiques ne concernent pas que les présidences des pays de l'ancien pré carré français subsaharien. En Algérie, la possible succession de Saïd Bouteflika à son frère-président Abdelaziz Bouteflika, n'est plus taboue. Parfois, la dynastie saute quelques générations, comme l'arrivée au pouvoir au Kenya d'Uhuru Kenyatta, fils de Jomo Kenyatta,

premier président de la République de cette ancienne colonie britannique entre 1964 et 1968.

#### LA REVANCHE DES « COMPAGNONS DE ROUTE »

Dans les pays où les alternances démocratiques ne sont pas encore la règle, les changements viennent d'alliances de circonstance entre d'anciens compagnons de route répudiés et des mouvements de la société civile. Au Sénégal, c'est le jour où le président Abdoulaye Wade a choisi son fils, Karim, pour lui succéder qu'il a perdu le pouvoir. C'est le dauphin virtuel, Macky Sall, ancien président de l'Assemblée nationale, abandonné au profit de Karim Wade, qui est arrivé au pouvoir grâce au soutien de mouvements de la société civile, tels que Y'en a marre, constitué au début de rappeurs et de journalistes.

Même scénario au Burkina Faso en 2014. Au pouvoir depuis 1987, le président Blaise Compaoré tente de modifier la Constitution pour se présenter à un cinquième mandat en 2015. Ses anciens compagnons de route (Roch Marc Christian Kaboré, Salif Diallo, Simon Compaoré...) le soupçonnent de préparer sa succession en faveur de son frère, François Compaoré. Ils passent dans l'opposition. Avec le soutien de mouvements de la société civile tels que Le Balai citoyen, un soulèvement populaire chasse en octobre 2014 Blaise Compaoré du pouvoir. Roch Marc Christian Kaboré est élu au premier tour à la présidence du Burkina Faso, le 29 décembre 2015.

Cette tendance dynastique et familiale lourde n'est pas l'apanage des anciennes colonies françaises. Dans des pays anglophones ou lusophones qui ont connu des mouvements de libération nationale, la captation du pouvoir par le clan familial est d'actualité. C'est ainsi le jour où Robert Mugabe, père du Zimbabwe indépendant pendant trente ans, a choisi sa femme, Grace Marufu, pour lui succéder qu'il a été « gentiment » poussé dehors, en novembre 2017, par son bras droit et vice-président, Emmerson Mnangagwa. Surnommé « le crocodile », cet homme de l'ombre des « années Mugabe » depuis leur rencontre en prison en 1965 semble avoir repris les méthodes musclées de son prédécesseur. Élu dès le premier tour de l'élection présidentielle du 30 juillet 2018, malgré la vive contestation de son challenger Nelson Chamisa, qui revendiquait « une victoire écrasante », Emmerson Mnangagwa a cassé toute velléité de protestation.

Mais rien n'est écrit ! Dans l'Angola voisin, c'est un compagnon de route du « chef » qui a imposé « la famille aux affaires » de celui qui l'avait

coopté au pouvoir. À la surprise de plus d'un observateur, le nouveau président de la République d'Angola, João Lourenço, un apparatchik du Mouvement populaire de libération de l'Angola qui a accédé au pouvoir en septembre 2017, a ainsi balayé toute la structure patrimoniale de la famille Dos Santos. Il a limogé de la présidence de la société pétrolière Sonangol la fille de l'ancien chef d'État, Isabel dos Santos, et de celle du Fonds souverain angolais son fils, José Filomeno dos Santos. Ce dernier a même été placé en détention provisoire pour corruption.

Au-delà des tendances dynastiques et des enfermements familiaux, les avancées démocratiques qui ne reposent que sur des rendez-vous électoraux, sans contre-pouvoir, n'ont pas gommé les rivalités ethniques. Au contraire. Ces rivalités sont autant instrumentalisées par les pouvoirs en place que par des leaders de l'opposition, incapables de s'entendre sur une candidature unique, pourtant décisive dans des élections présidentielles à un seul tour ! Plus les systèmes politiques sont verrouillés, sans avenir pour les nouvelles générations, plus les replis ethniques sont la norme. Dis-moi quels sont ta région et ton clan familial, je te dirais quel est ton avenir...

113

Seuls les activistes des réseaux sociaux locaux, souvent en lien avec des membres de la diaspora, tentent de réagir à cette « malédiction » des origines. Dès qu'une coalition politique explose dans un pays, les radicaux ressortent la carte ethnique comme un « carton rouge ». En Côte d'Ivoire, la mésentente entre le président Alassane Ouattara (dioula du Nord du pays) et l'ancien président Henri Konan Bédié (baoulé du groupe Akan du centre du pays) pour le choix d'un candidat unique à la présidentielle de 2020 a ravivé les tensions ethno-régionales. On entend dans la bouche de responsables politiques de haut rang parler de relancer l'alliance baoulé-sénoufo entre Henri Konan Bédié et Guillaume Soro, président de l'Assemblée nationale. « Comme au temps d'Houphouët-Boigny » précisent les mêmes, pour légitimer la stratégie ! D'autres évoquent une alliance ethnique sud-sud (baoulé-bété) contre les « Nordistes ». Comme si la population ivoirienne n'était pas aujourd'hui pluriethnique, avec des centaines de mariages mixtes de toutes origines régionales ! Au Gabon, dès que la nouvelle de l'accident vasculaire cérébral du président Ali Bongo, intervenu en Arabie saoudite le 24 octobre 2018, est arrivée à Libreville, c'est le pouvoir familial « téké » des Bongo qui a tout de suite été mis en avant, pour être contesté...

Mais, là encore, aucun déterminisme continental. Au Cameroun, le non-dit ethnico-politique est que les Bamiléké (le plus grand groupe ethnique du pays) seraient condamnés à se limiter à la sphère économique,

laissant « la politique » aux autres ethnies, telles que les Bétis du président Paul Biya. Cela n'empêche pas le professeur de droit Maurice Kamto, originaire du fief bamiléké de Bafoussam, d'être aujourd'hui le principal opposant du président après être arrivé en deuxième position à l'élection présidentielle d'octobre 2018.

#### UNE JEUNE SOCIÉTÉ CIVILE EN ÉBULLITION

114 Quant aux mouvements de la société civile, ils ne servent pas que de « marchepied » à des politiciens écartés du pouvoir par des palais où règne le népotisme. Les plus connus sont, bien sûr, ceux qui se battent pour la préservation ou la restauration de la démocratie. On l'a vu avec Le Balai citoyen au Burkina Faso et le mouvement Y'en a marre au Sénégal. Au niveau continental, ils ont tenté de se fédérer avec des mouvements très actifs en République démocratique du Congo, tels que Filimbi et la Lucha (acronyme de « Lutte pour le changement »). De son côté, la coalition d'associations Tournons la page! – soutenue par le Secours catholique-Caritas France – est actif dans plusieurs pays d'Afrique centrale (Gabon, Tchad, Congo, Cameroun...). Au-delà de ces mouvements politiques, il ne faut pas négliger la myriade d'associations de défense de l'environnement comme Brainforest, dont le leader au Gabon, Marc Ona, est par ailleurs le coordinateur de la coalition Publish What You Pay (« Publiez ce que vous payez », qui milite pour la transparence des revenus pétroliers et miniers). D'autres activistes militent au sein des mouvements Wake Up, contre la corruption, Ras-le-bol, contre les coupures d'électricité au Congo, ou NoVox, contre l'accaparement des terres en Côte d'Ivoire.

Ce sont essentiellement ces mouvements citoyens qui seront à l'origine des changements démocratiques alternatifs en Afrique. D'abord par la circulation de l'information sur le comportement des démocraties. Dans les périodes électorales, les pouvoirs en place sont de plus en plus enclins à limiter voire à couper les réseaux internet. Le relais des diasporas à l'étranger rend toutefois ces actes de censure de plus en plus contre-productifs, une sorte de culpabilité de volonté de frauder.

En attendant, ce qui importe, en particulier dans les pays rentiers, c'est autant la redistribution de la manne que le partage du pouvoir. Pour l'économiste britannique Paul Collier, « un des problèmes est l'instauration d'un ordre politique dans ces environnements très fragiles. Pour cela, les structures de partage du pouvoir sont les plus indiquées. Nous avons été très cavaliers en estimant que, pour instaurer l'ordre

politique, il suffisait d'organiser des élections. Dans les environnements fragiles, elles aggravent souvent les choses parce qu'elles induisent un gagnant et un perdant [...]. Nous avons été très fainéants, et romantiques, en pensant que nous pourrions amener rapidement les sociétés fragiles à la paix et à la prospérité en copiant simplement les institutions communes dans les pays de l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques] comme les élections. Les agences de développement encouragent les gouvernements à adopter des programmes de réformes largement irréalisables, lesquels échouent parce que la capacité à mettre en œuvre des changements dans une société fragile est très limitée. Tout cela est une parodie. Nous, communauté internationale, disons à ces sociétés fragiles : "Nous avons une vision", et cette vision ressemble peu ou prou au Danemark [...]. La priorité de la communauté internationale, sur le plan politique, devrait être d'encourager les structures de partage du pouvoir<sup>4</sup> ». Mais Paul Collier ne donne pas la « recette » du partage ! Dans la plupart des pays africains, la tendance est plus à la « bunkerisation » et à l'accaparement de la part de ceux qui détiennent le pouvoir qu'à la redistribution. En attendant la mise en mouvement de la jeunesse... Une seule certitude : plus aucun changement politique ne viendra de l'extérieur du continent, à l'exception de l'influence des diasporas africaines.

115

---

4. « Aide au développement : "Il faut changer radicalement nos manières de faire !" », Ideas4Development.org, 3 juillet 2018.

R É S U M É

---

*La guerre froide a longtemps gelé tout processus démocratique en Afrique, y compris dans les pays où des Africains ont libéré leurs pays, les armes à la main. À la chute du mur de Berlin, le vent démocratique de l'Est a soufflé timidement et tardivement vers le Sud. Dans les années 1990, des conférences nationales souveraines ont semblé ébranler les palais d'autocrates souvent cooptés ou adoubés au pouvoir par les anciennes puissances coloniales. Un leurre. Non seulement les présidents « sortants » ont repris la main, mais les plus anciens au pouvoir ont verrouillé toute alternance en ayant appris à jongler avec des constitutions importées. D'autres ont dû affronter l'opposition de leurs anciens compagnons de route, soutenus par des sociétés civiles de mieux en mieux organisées et informées grâce aux réseaux sociaux. La vraie nouveauté est la montée en puissance d'une jeunesse urbanisée et mondialisée en phase avec des diasporas très politisées.*